

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° 27
DU 04 FÉVRIER 2025**

(article L.2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales)

**2025-1355 CONSEIL COMMUNAUTAIRE – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
20 DECEMBRE 2024 – APPROBATION**

Le Conseil :

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Communautaire du 20 décembre 2024.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2025-1356 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil :

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Président ou son représentant et listées.

CERTIFIÉ CONFORME.

2025-1357 SAINT GEORGES DES GROSEILLERS – PARCELLE AM 198 – CESSION

Le Conseil :

DECLASSE du domaine public la parcelle cadastrée AM 198 sur Saint Georges des Groseillers.

DECIDE la cession amiable du terrain cadastré AM 198 dans les conditions décrites à Monsieur et Madame Morin.

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'acte notarié à intervenir, dans les conditions décrites, en l'étude « PIAZZA & POLIN, NOTAIRES ASSOCIES », avec l'intervention éventuelle du notaire des acquéreurs.

PRECISE que les frais d'acte et de bornage sont à la charge des acquéreurs.

PRECISE que les frais d'instauration des servitudes seront à la charge de Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1358 DEBAT SUR LA POLITIQUE LOCALE DE L'URBANISME 2025

Le Conseil :

PREND ACTE des propositions exposées.

CERTIFIÉ CONFORME.

2025-1359 PACTE TERRITORIAL FRANCE RENOV' DEROGATOIRE – 2025

Le Conseil :

- APPROUVE** la convention entre Flers Agglo et le groupement Inhari, Soliha Territoires en Normandie et le CDHAT, portant sur la mise en œuvre du Pacte Territorial France Rénov' dérogatoire en 2025 jusqu'au 31 mars 2026.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention et tout document y afférent.
- S'ENGAGE** à inscrire au BP 2025 les crédits nécessaires pour l'année 2025.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2025-1360 FLERS – RENOUELEMENT DU QUARTIER DU PONT FERON –
DEPLACEMENT D'OUVRAGES ELECTRIQUES – CONVENTION POUR POSE D'UN
CABLE BASSE TENSION SUR PARCELLE CM 42**

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de servitudes avec ENEDIS.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2025-1361 FLERS – RUE RENE PRIEUR – CONVENTION POUR POSE D'UN CABLE BASSE
TENSION SUR PARCELLE ZI 271**

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de servitudes avec ENEDIS.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2025-1362 ATTRACTIVITE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC UN EQUIPEMENT DE
LOISIRS – SPEED ZONE A FLERS**

Le Conseil :

- ARRETE** le montant de la subvention exceptionnelle à 5.000 euros comme exposé.
- PROCÉDE** au versement de la subvention à l'entreprise selon les modalités définies de la convention.
- INSCRIT** le montant de la subvention exposée au budget primitif 2025.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2025-1363 POLITIQUE DU COMMERCE – SUBVENTION ASSOCIATION – UCIA LES VITRINES DE
FLERS – ATTRIBUTION 2025**

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant de la subvention communautaire pour 2025 comme exposé.
- PROCEDE** au versement de la subvention à l'association selon les modalités définies.
- INSCRIT** le montant de la subvention exposé au budget primitif 2025.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents référents à cette affaire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1364 CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME – AIDE FINANCIERE

Le Conseil :

DECIDE de la création d'une aide financière au profit des hébergements touristiques dans le cadre de la procédure de classement.

INSCRIT les sommes correspondantes au budget 2025.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1365 OFFICE DE TOURISME – BOUTIQUE DE LA ROCHE D'OETRE – CONDITIONS GENERALES DE VENTE – ADOPTION

Le Conseil :

ADOPTE les conditions générales de vente relatives à la boutique de la Roche d'Oëtre.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1366 TOURISME – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2025

Le Conseil :

ARRETE la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2025 comme exposé.

PROCEDE au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.

INSCRIT les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2025.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1367 MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ARRET DES ESSARDS A SAINT GEORGES DES GROSEILLERS – PRESTATIONS DE REALISATION D'UNE ETUDE ET D'UN SUIVI DE TRAVAUX – CONVENTION AVEC L'AGENCE DEPARTEMENTALE « INGENIERIE 61 »

Le Conseil :

AUTORISE Flers Agglo à recourir à Ingénierie 61 pour la mise en accessibilité de l'arrêt des Essards.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et toutes les pièces relatives à cette opération.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget annexe Transport 2025.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1368 2ANGLES – CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS – 2025-2027

Le Conseil :

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1369 POLES CULTURELS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2025

Le Conseil :

ARRETE la liste et le montant des subventions communautaires pour l'année 2025.

PROCEDE au versement des subventions aux associations.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1370 CONTRACTUALISATION AVEC LA CAF DE L'ORNE – CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Le Conseil :

APPROUVE les priorités et le plan d'action.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir et tous documents se référant.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1371 CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENTS – MODALITES DE PARTENARIAT – CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2025-2027 – SUBVENTIONS

Le Conseil :

APPROUVE la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2025-2027.

APPROUVE le tableau de définition de la part fixe garantie.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2025-2027 ou avenants, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1372 PETITE ENFANCE JEUNESSE FAMILLE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – HORS ACM – ATTRIBUTIONS 2025

Le Conseil :

ARRETE la liste des porteurs de projet et le montant des subventions pour 2025, de la présente délibération.

INSCRIT les montants des subventions et contributions de la présente délibération au budget primitif 2025.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions selon les modalités définies.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se référant à la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2025-1373 DEVELOPPEMENT DURABLE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS –
ATTRIBUTIONS 2025**

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et les montants des subventions communautaires pour 2025 comme exposé.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions selon les modalités définies.
- INSCRIT** le montant des subventions exposées au budget primitif 2025.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ces subventions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2025-1374 CESSIION DE MATERIEL INUTILISE – VENTE EN LIGNE DE L'HYDROCUREUR –
DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil :

- APPROUVE** la réforme des biens listés.
- APPROUVE** la vente des biens référencés.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, dans l'éventualité d'une absence d'enchère valide, à relancer la vente avec une mise à prix inférieure de 30 % à la mise à prix initiale puis de 50 %.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à conclure la vente de chaque bien au prix de la meilleure enchère et à signer tous actes relatifs à cette affaire.
- DIT** que les biens seront sortis du patrimoine de Flers Agglo conformément aux dispositions budgétaires et comptables.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**2025-1375 DEVOIEMENT DE RESEAUX – VILLE DE FLERS - PARCELLES CM0102 ET CM0171 -
SERVITUDE DE PASSAGE – INSTAURATION**

Le Conseil :

- ACCEPTE** la prise en charge des travaux de dévoiement des canalisations des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales tels que présentés.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer une convention de servitude à intervenir avec « L'association des musulmans de Flers et du Bocage », par acte notarié et aux frais de Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1376 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE – TARIFS 2025 – MODIFICATIF

Le Conseil :

- MODIFIE** les tarifs d'eau potable, applicables pour l'année 2025, conformément au tableau.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1377 CAPTAGES ET PRISE D'EAU BRUTE DE LA ROUILLERIE – MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION – CONVENTION DE MANDAT AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU

Le Conseil :

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental de l'Eau.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1378 ANIMATION DU TERRITOIRE ET GRANDS EVENEMENTS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2025

Le Conseil :

ARRETE la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2025 comme exposé.

PROCEDE au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.

INSCRIT les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2025.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1379 EQUIPEMENTS SPORTIFS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2025

Le Conseil :

ARRETE la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2025 comme exposé.

PROCEDE au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.

INSCRIT les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2025.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1380 INSERTION, FORMATION, EMPLOI – FONDS D'INITIATIVE POUR L'EMPLOI – 1^{ER} APPEL A PROJETS 2025

Le Conseil :

ARRETE la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2025 exposés.

PROCEDE au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1381 INSERTION, FORMATION, EMPLOI – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2025

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2025.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- INSCRITE** les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2025.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Laurent JUMELINE ne prend pas part au vote.

2025-1382 RENOUELEMENT URBAIN – MEMOIRE DU QUARTIER – SUBVENTION – ANNEE 2025

Le Conseil :

- APPROUVE** le projet présenté et le montant de la subvention pour 2025 au Club Photo de la Petite A.
- PROCEDE** au versement de la subvention selon les modalités définies.
- INSCRIT** le montant de la subvention au budget primitif 2025.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents y afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1383 COHESION SOCIALE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2025

Le Conseil :

- ARRETE** la liste des porteurs de projet et le montant des subventions pour 2025.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions au budget primitif 2025.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à procéder au versement des subventions selon les modalités définies.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1384 ENSEIGNEMENT PRIVE – CLASSES PREELEMENTAIRES ET ELEMENTAIRES – CONTRIBUTION DE FLERS AGGLO AU COUT DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Le Conseil :

- FIXE** les coûts moyens par élève scolarisé dans les établissements d'enseignement privé conformément aux montants indiqués.
- APPROUVE** pour l'année scolaire 2024-2025, que le montant de la participation de Flers Agglo soit calculé en fonction des obligations et engagements pris au préalable par les communes de Flers Agglo.
- DIT** que le versement s'effectuera par tiers à l'issue de chaque trimestre scolaire, et que la dépense en résultant sera imputée au chapitre 65 (autres charges de gestion courante, article 6558 du budget général 2025).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1385 AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) – ANNEE 2025

Le Conseil :

- APPROUVE** la mise en place d'une autorisation de programme n° D 2025-01 « Entrée de Ville La Selle la Forge » pour un montant de 2.615.000 € TTC pour une durée de 2 ans.
- APPROUVE** la mise en place d'une autorisation de programme n° D 2025-02 « Extension de la crèche Farandole » pour un montant de 840.000 € TTC pour une durée de 2 ans.
- APPROUVE** la mise en place d'une autorisation de programme n° D 2025-03 « Construction d'une boulangerie » pour un montant de 1.046.000 € HT pour une durée de 2 ans.
- APPROUVE** la mise en place d'une autorisation de programme n° D 2025-04 « ORU Saint Michel » pour un montant de 3.000.000 € TTC pour une durée de 2 ans.
- AUTORISE** l'ouverture des crédits de paiement correspondants.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1386 BUDGET PRIMITIF 2025 – RESULTATS 2024 – REPRISES ANTICIPEES

Le Conseil :

- CONSTATE** l'affectation du résultat comme indiqué.
- DECIDE** la reprise par anticipation des résultats 2024 telle que décrite pour le budget général et les budgets annexes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1387 BUDGET 2025 – BUDGET GENERAL

Le Conseil :

- ADOPTE** le budget général de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.
- AUTORISE** Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1388 BUDGET 2025 – BUDGET ANNEXE EAU

Le Conseil :

- ADOPTE** le budget annexe Eau 2025 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1389 BUDGET 2025 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Assainissement 2025 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1390 BUDGET 2025 – BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Transport 2025 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1391 BUDGET 2025 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Office de Tourisme 2025 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

AUTORISE Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1392 BUDGET 2025 – BUDGET ANNEXE ZA

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe ZA 2025 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1393 BUDGET 2025 – BUDGET ANNEXE ZA HAUTE VARENNE

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe ZA Haute Varenne 2025 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1394 BUDGET 2025 – BUDGET ANNEXE MAISONS MEDICALES

Le Conseil :

ADOPTE le budget annexe Maisons médicales 2025 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.

AUTORISE Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1395 BUDGET 2025 – BUDGET ANNEXE AMENAGEMENTS FONCIERS

Le Conseil :

- ADOPTE** le budget annexe Aménagements fonciers 2025 de Flers Agglo chapitre par chapitre, tels qu'ils sont présentés.
- AUTORISE** Monsieur le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1396 FISCALITE DIRECTE LOCALE – TAUX DES TAXES POUR 2025

Le Conseil :

- FIXE** le taux de la taxe d'habitation au taux de 6,91 %.
- FIXE** le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 6,33 %.
- FIXE** le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 12,24 %.
- FIXE** le taux de la Cotisation foncière des entreprises à 25,59 %.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1397 BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE

Le Conseil :

- ATTRIBUE** une subvention globale pour un montant maximum de 363.000 euros pour le budget annexe Office de Tourisme Communautaire.
- AUTORISE** le versement par acompte de 25 % au cours de l'année,
- PRECISE** que le crédit décrit ci-dessus, versé sous forme d'acompte à valoir sur la subvention principale, figurera à chaque budget primitif de Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1398 NORMAND'INNOV – CONTRIBUTIONS 2025

Le Conseil :

- APPROUVE** la contribution de fonctionnement d'un montant de 55.000 € au titre de 2025.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2025.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1399 PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL RURAL DU BOCAGE (PETR) – CONTRIBUTION 2025

Le Conseil :

- APPROUVE** la contribution 2025 telle que décrite et d'inscrire la somme au budget 2025.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette affaire.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1400 ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISoire – ANNEE 2025

Le Conseil :

FIXE le montant de l'attribution de compensation provisoire pour l'année 2025, conformément aux conditions décrites.

DIT que ce montant sera révisé à l'issue des travaux de la commission locale d'évaluation des transferts de charges

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1401 BUDGET ANNEXE TRANSPORT – DSP – CREATION CODE TVA

Le Conseil :

DEMANDE la création du code activité 309929 sur le budget annexe Transport auprès du centre des impôts.

PRECISE que la périodicité des déclarations de TVA sera trimestrielle.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1402 BUDGET ANNEXE EAU – REDEVANCE SUR LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE – CONVENTION DE REVERSEMENT

Le Conseil :

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de reversement, avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la Redevance sur la consommation d'eau potable.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1403 PERSONNELS – EMPLOIS PERMANENTS – TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION 2025-01

Le Conseil :

MODIFIE le tableau des effectifs dans les conditions exposées.

PREND l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants.

PREVOIT que dans le respect des règles de droit en la matière, et en cas d'échec au recrutement d'un fonctionnaire, les postes permanents peuvent être occupés par des contractuels dans les mêmes conditions d'emplois et de niveau de rémunération que fixées à la création du poste, sauf délibération particulière.

PRECISE qu'il y aura à se prononcer sur les suppressions de postes qui constituent une opération d'ordre, dans le cadre d'une délibération annuelle prise après avis du Comité Social Territorial.

PREVOIT une actualisation des conventions de mutualisation dans les sens des dispositions décrites.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes administratifs et les conventions nécessaires à la mise en œuvre des présentes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1404 PERSONNELS – EMPLOIS NON PERMANENTS – TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION 2025-02

Le Conseil :

- MODIFIE** le tableau des effectifs des emplois non permanents dans les conditions exposées, à effet au 1^{er} mars 2025, pour une durée et des conditions telles que prévues par les textes.
- PREND** l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants, en recettes et dépenses.
- PRECISE** que les intéressé(e)s relèveront du régime applicable aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer les contrats à intervenir dans les limites légales et réglementaires ; y compris pour les conventions ou demandes de subventions à établir pour, le cas échéant, le financement des postes.
- PRECISE** que, le cas échéant, ces propositions emporteront actualisation des conventions de mutualisation en cours selon des modalités à définir entre les collectivités concernées dans le cadre du schéma de mutualisation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1405 ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT CANUT

Le Conseil :

- DECIDE** d'adhérer à la centrale d'achats CANUT selon la grille tarifaire de cette centrale.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'adhésion à la centrale d'achats, à intervenir.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1406 AMENAGEMENT DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS – COMMUNE DE SAINT GEORGES DES GROSEILLERS – EXPROPRIATION – FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO

Le Conseil :

- ACCORDE** à la Commune de Saint Georges des Groseillers un fonds de concours de 50 % du montant du marché public de conseil et d'assistance pour la mise en œuvre d'une procédure d'expropriation conclu par la Commune de Saint Georges des Groseillers pour s'assurer la maîtrise foncière permettant de mener à bien l'opération d'aménagement du quartier des vergers. Le montant du marché public pris en compte est celui à la notification du marché.
- AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de fonds de concours.
- PRECISE** que ce fonds de concours sera versé sur présentation par la Commune de Saint Georges des Groseillers de factures acquittées.
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2025.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1407 AMENAGEMENT DU BOURG DU CHATELLIER – CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ARRET DE CAR ET POUR LA REPRISE DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES – AVENANT N° 1

Le Conseil :

- AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant 1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune du Châtellier pour la mise en accessibilité de l'arrêt de car et pour la reprise du réseau d'eaux pluviales.
- INSCRIT** les crédits correspondants au BP 2025 (budget général et budget annexe transport).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1408 FLERS – CONVENTION RELATIVE AU PROJET D'HOTEL COMMUNAUTAIRE DE FLERS AGGLO DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION ET L'EXTENSION DE L'HOTEL DE VILLE DE FLERS – FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO

Le Conseil :

- ACCORDE** à la commune de Flers un fonds de concours correspondant à 25 % du montant total des dépenses H.T.
- AUTORISE** Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention.
- PRECISE** que ce fonds de concours sera versé en trois fois, comme suit :
- 1^{er} acompte de 1.000.000 € en 2025,
 - 2^{ème} acompte de 1.000.000 € en 2026
 - le solde ((montant total des dépenses HT * 25 %) moins les 2 acomptes) sera versé à réception d'un état récapitulatif des dépenses, en 2027
- PRECISE** que les crédits sont prévus au BP 2025.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

2025-1409 PRÉVENTION – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2025

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2025.
- PROCEDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions au budget primitif 2025.
- AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ. Régine POTTIER ne prend pas part au vote.

2025-1410 ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2025

Le Conseil :

- ARRETE** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2025 comme exposé.
- PROCÉDE** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies.
- INSCRIT** les montants des subventions et contributions exposés au budget primitif 2025.
- AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.